

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Dossier

Dossier: Landwirtschaft und Klimawandel

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Fletcher, Lloyd
Gsteiger, Christian
Magnin, Chloé
Ziehli, Karel

Bevorzugte Zitierweise

Fletcher, Lloyd; Gsteiger, Christian; Magnin, Chloé; Ziehli, Karel 2025. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Dossier: Landwirtschaft und Klimawandel, 2016 – 2024*. Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern.
www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 11.05.2025.

Inhaltsverzeichnis

Stratégie Sélection végétale 2050	1
Sélection végétale suisse. Renforcement immédiat des mesures (Mo. 18.3144)	2
Un été rude pour l'agriculture	2
Bauern leiden unter Hitze	3
L'USP annonce vouloir lutter contre le réchauffement climatique	4
Nouveau mouvement alliant paysan.ne.s et activistes du climat	5
Arrêter les subventions des engins agricoles polluant (Mo. 18.4261)	5
Des chercheuses et chercheurs d'Agroscope ont découvert que les cultures extensives absorbent plus de carbone	5
Changer le mélange des fourrages pour limiter les émissions de méthane	6
Réserve climatique pour le secteur vitivinicole (lv.pa. 22.405)	6
Agriculture suisse respectueuse du climat (Mo. 20.3310)	8
Promouvoir les machines et les méthodes agricoles respectueuses de l'environnement (Mo. 21.4383)	8
Un label CO2 pour les denrées alimentaires non transformées (Po. 22.4275)	9
Stratégie climat pour l'alimentation et l'agriculture 2050	10
Une étiquetage carbone pour les aliments (Po. 21.4222)	10
Pour une meilleure exploitation du photovoltaïque dans le secteur agricole (Po. 22.3116)	11

Abkürzungsverzeichnis

BAFU	Bundesamt für Umwelt
EFK	Eidgenössische Finanzkontrolle
WAK-SR	Kommission für Wirtschaft und Abgaben des Ständerates
WBK-SR	Kommission für Wissenschaft, Bildung und Kultur des Ständerats
BLW	Bundesamt für Landwirtschaft
IPCC	Intergovernmental Panel on Climate Change
BLV	Bundesamt für Lebensmittelsicherheit und Veterinärwesen
WAK-NR	Kommission für Wirtschaft und Abgaben des Nationalrats
Agroscope	Kompetenzzentrum des Bundes für landwirtschaftliche Forschung
SBV	Schweizerischer Bauernverband
RPV	Raumplanungsverordnung
WBK-NR	Kommission für Wissenschaft, Bildung und Kultur des Nationalrats
SFV	Schweizerischer Fischerei-Verband
LwG	Landwirtschaftsgesetz
KUB	kontrollierte Ursprungsbezeichnung

OFEV	Office fédéral de l'environnement
CDF	Contrôle fédéral des finances
CER-CE	Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats
CSEC-CE	Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil des Etats
OFAG	Office fédéral de l'agriculture
GIEC	groupes d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat
OSAV	Office fédéral de la sécurité alimentaire et des affaires vétérinaires
CER-CN	Commission de l'économie et des redevances du Conseil national
Agroscope	Centre de compétence de la Confédération suisse pour la recherche agricole
USP	Union Suisse des Paysans
OAT	Ordonnance sur l'aménagement du territoire
CSEC-CN	Commission de la science, de l'éducation et de la culture du Conseil national
FSP	Fédération Suisse de Pêche
LAgr	Loi sur l'agriculture
AOC	Appellation d'origine contrôlée

Stratégie Sélection végétale 2050

Pflanzliche Produktion

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 01.09.2016
KAREL ZIEHLI

La **stratégie Sélection végétale 2050** délivrée par l'OFAG sous mandat du Conseil fédéral, s'appuie sur la vision 2050 pour la sélection végétale et présente les ambitions de cette dernière. Cette stratégie procure les bases légales aux décideurs en vue de l'attribution de fonds publics et sert de référence aux acteurs du domaine pour le développement de leur propre stratégie. Elle permet également une meilleure coordination entre les différents acteurs actifs dans la sélection végétale, permettant ainsi une utilisation plus efficiente des fonds publics. Des coopérations existent d'ores et déjà entre les acteurs privés et l'Agroscope – la seule institution publique active dans ce domaine. La sélection d'une nouvelle variété coûte en moyenne CHF 345'000 et un poste et demi est en général consacré par espèce. En comparaison internationale, les programmes suisses de sélection sont modestes. La Suisse investit 10 millions de francs par an dans ce domaine (40% proviennent de fonds publics, le reste de fonds privés), soit 20 fois moins que l'Allemagne. Pourtant, la Confédération estime qu'il est important d'investir dans cette branche, la raréfaction des ressources et la démographie étant deux défis d'ampleur pour la sélection végétale et la garantie d'un approvisionnement alimentaire de qualité et en suffisance.

Les objectifs de la stratégie Sélection végétale 2050 se répartissent en trois catégories. Premièrement, il s'agit de mettre à disposition des variétés adaptées aux conditions climatiques de la Suisse, répondant aux besoins du marché et qui soient de qualité. Deuxièmement, il s'agit de contribuer à une agriculture et à un secteur agroalimentaire durables. Pour cela, il s'agit de développer des systèmes de production peu gourmands en ressources ainsi que renforcer la compétitivité. Finalement, le troisième objectif se concentre sur l'approvisionnement en suffisance de la population et cela en respectant les bases naturelles indispensables à la vie, en Suisse ainsi qu'à l'étranger.

Pour réaliser ces objectifs, sept axes stratégiques ont été réfléchis: étoffer le portefeuille de programmes de sélection, lancer de manière efficace des nouvelles variétés sur le marché, renforcer la coopération entre acteurs impliqués, intensifier la recherche, la formation et le perfectionnement dans ce domaine, créer des conditions-cadres intéressantes pour la sélection végétale en Suisse et à un niveau international en ce qui concerne les normes, les réglementations et les standards, informer et sensibiliser l'opinion publique sur ces questions de la sélection végétale et finalement, garantir des ressources financières afin de voir ce domaine se développer avec succès. L'OFAG est chargé d'élaborer, avec différents partenaires, un plan de mesures afin de mettre les axes stratégiques susmentionnés en œuvre. Une évaluation de la présente stratégie sera effectuée en 2025 afin, le cas échéant, de l'adapter pour la suite de la mise en application qui s'étendra jusqu'à 2050.¹

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 03.06.2019
KAREL ZIEHLI

A la suite de la présentation de la **stratégie Sélection végétale 2050** en décembre 2018, la Confédération a publié le **plan** détaillant les priorités dans les principaux domaines d'action en la matière. Ce plan s'intéresse, premièrement, aux programmes de sélections végétales suisses et émet des propositions pour développer ce portefeuille d'activité. Deuxièmement, la création d'un centre suisse de sélection végétale («Swiss Plant Breeding Center») qui permettra de valoriser et renforcer les synergies entre acteurs du domaine au niveau national et international est abordée. Troisièmement, le plan détaille les divers intérêts privés et publics en la matière. Il se penche, finalement, sur la nécessité d'informer le public sur ces questions pour garantir le succès de la stratégie.²

Sélection végétale suisse. Renforcement immédiat des mesures (Mo. 18.3144)

Pflanzliche Produktion

MOTION
DATUM: 15.06.2018
KAREL ZIEHLI

Sans discussion, et suivant la recommandation du Conseil fédéral, le Conseil national accepte la motion Hausammann (udc, TG) intitulée "**Sélection végétale suisse. Renforcement immédiat des mesures**".

Le député thurgovien veut, par ce biais, que la Confédération renforce la sélection des plantes en fonction des sites et ceci dans la continuité de la stratégie pour la sélection végétale mise en place par le Conseil fédéral entre 2013 et 2015. Markus Hausammann estime qu'il est temps de passer des paroles aux actes, car les défis en la matière sont nombreux, le député prenant pour exemple les changements climatiques qui engendreront des modifications dans la sélection des plantes et obligeront les producteurs et productrices à cultiver des espèces tolérantes à l'aridité et à la chaleur. Il propose donc que le budget alloué soit augmenté de 3 millions de francs pour passer à un total de 13 millions de francs pour l'année 2019.

Dans sa prise de position, le Conseil fédéral précise que l'engagement financier interviendra dans le cadre du budget alloué à l'agriculture.³

MOTION
DATUM: 06.12.2018
KAREL ZIEHLI

La motion Hausammann (udc, TG) «**Sélection végétale suisse. Renforcement immédiat des mesures**» est adoptée par le Conseil des Etats, suivant ainsi le Conseil national, l'avis du Conseil fédéral ainsi que celui de la CSEC-CE. La voie est donc ouverte à une augmentation des moyens financiers visant à relever les défis qui entourent l'adaptation des plantes face aux changements climatiques et à une réduction de l'utilisation des produits phytosanitaires. Le Conseil fédéral a fait savoir qu'il envisageait la création d'un centre de compétences spécialisé dans la sélection végétale et animale.⁴

MOTION
DATUM: 16.06.2023
KAREL ZIEHLI

Suite à l'acceptation de la Politique agricole 22+, la motion Hausammann (udc, TG) a été classée. Le Conseil fédéral a augmenté le budget alloué à la sélection végétale pour l'amener à CHF 3 millions par année, en se reposant sur la Stratégie Sélection végétale 2050. De plus, la Confédération va mettre en place un certain nombre de synergies entre les acteurs de ce domaine afin de compenser les désavantages face à la concurrence étrangère, ce secteur étant relativement petit en Suisse.⁵

Un été rude pour l'agriculture

Landwirtschaft

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 04.08.2018
KAREL ZIEHLI

Les images auront marqué les esprits: les hélicoptères de l'armée suisse ont été mobilisés, en cet **été 2018**, pour abreuver les vaches passant la saison estivale sur les alpages (une vache boit environ 100 litres d'eau par jour). La situation a particulièrement été compliquée dans certains cantons à l'image des cantons de Vaud, de Fribourg et de St-Gall, les trois possédant de nombreux alpages n'ayant aucun accès routier. Les vols – non facturés aux paysan.ne.s car faisant parti du budget ordinaire de l'armée – se sont donc succédés tout au long de l'été dans les montagnes suisses. Redescendre le bétail en plaine n'aurait été qu'une manière de repousser le problème à plus tard selon le député et agriculteur vaudois Jacques Nicolet (udc). En effet, la **sécheresse** a considérablement réduit la quantité d'herbe dans les prairies en plaine. Les vaches auraient donc été nourries avec les réserves hivernales. Cette situation s'est, par ailleurs, présentée dans de nombreuses exploitations de plaine. Les paysan.ne.s ont été contraint.e.s d'acheter du fourrage pour faire face au manque d'herbe, contribuant à grever leur porte-monnaie. En situation normale, cet apport excédentaire en fourrage aurait dû pénaliser doublement les agricultrices et agriculteurs, un déséquilibre dans le bilan de fumure étant sanctionné dans l'octroi des paiements directs. Mais cette situation ayant été évaluée comme un cas de force majeure, les sanctions n'ont pas été appliquées, la Confédération demandant aux cantons de faire montre de compréhension. En plus de cela, les autorités ont accédé à la demande formulée par l'USP concernant les taxes douanières perçues pour l'importation de fourrage, en les réduisant afin de compenser la hausse des prix qu'a

connu le marché européen. Certaines sections cantonales de l'USP ont mis en place des bourses de fourrage afin que les paysan.ne.s demandeurs.euses puissent acheter les excédents d'autres productrices et producteurs. Ces mesures se sont toutefois révélées insuffisantes pour beaucoup d'éleveurs et éleveuses qui ont dû se résoudre à bouchoyer une partie de leur cheptel, ne pouvant pas supporter les coûts dus au fourrage. Cette situation a mené à une baisse conséquente du prix de la viande.

La situation n'a pas été seulement catastrophique pour l'élevage bovin, l'agriculture devant compter avec des pertes dans les récoltes de l'ordre de 30 pour cent cette année. Les cultures de pommes de terre, de betteraves sucrières, de maïs ainsi que certaines cultures maraîchères ont été particulièrement touchées. D'autres productions s'en sont mieux sorties, à l'image des pommes et poires à jus ainsi que du raisin pour la fabrication du vin.

La Fédération suisse de pêche (FSP) a également fait état d'une situation compliquée pour les poissons suisses. Une quantité impressionnante de cadavres de poissons a été retrouvée dans les lacs et cours d'eau. Dans certains endroits, il a été décidé de déplacer les poissons, afin de les préserver des températures trop élevées.

La forêt suisse a également été fortement impactée, celle-ci étant de moins en moins adaptée au climat changeant.

Cet été caniculaire a été l'occasion pour un certain nombre de chercheuses et chercheurs de lancer un appel aux paysan.ne.s dans les médias, à l'image du chercheur en agronomie, Urs Niggli: «Passt euch an, sonst habt ihr keine Chance!». Les climatologues prévoient, en effet, que ces phénomènes extrêmes deviennent la nouvelle norme si rien n'est entrepris. Concernant l'herbage, certain.e.s paysan.ne.s ont d'ores et déjà opté pour des variétés de trèfle particulièrement résistantes aux vagues de chaleur. Quant aux alpages, la sécheresse subie en 2015 a déjà été le moteur de certains changements dans la gestion de l'eau, beaucoup d'exploitations ayant pris des mesures afin d'affronter de tels épisodes. Mais, de manière générale, selon l'OFAG, les agricultrices et agriculteurs seraient encore trop passifs face aux changements climatiques, ceux-ci n'adaptant encore pas assez systématiquement leurs cultures pour qu'elles soient résistantes aux sécheresses et canicules par exemple.

Cette sécheresse a profité d'une forte résonance politique. Elle a révélé une certaine rupture entre la politique climatique menée par l'UDC, historiquement proche de la paysannerie, et les réalités vécues au jour le jour par les paysannes et paysans, en première ligne face aux changements climatiques. En effet, le parti agrarien s'était opposé à la ratification de l'accord de Paris, alors que certain.e.s de ses représentant.e.s paysan.ne.s avaient refusé de suivre la ligne du parti sur cette question. Autre exemple de ce grand-écart, la loi sur le CO₂, actuellement en discussion, est attaquée par l'UDC qui souhaite en réduire au maximum sa portée. Le président du parti Vert'libéral, Jürg Grossen (pvl, BE), en a profité pour tacler le monde paysan qui devrait, selon lui, s'attaquer aux causes des réchauffements climatiques, au lieu de soutenir un parti qui essaie de torpiller une loi qui permettrait de lutter contre ces phénomènes leur étant directement nuisibles. Le président de l'USP, Markus Ritter (pdc, SG), a, quant à lui, rappelé aux paysan.ne.s sceptiques que les changements climatiques étaient un fait bien réel, alors que le directeur de l'organisation paysanne, Jacques Bourgeois (plr, FR), a tenu à rappeler que les paysan.ne.s ont réduit de 10 pour cent leurs émissions de CO₂, preuve de leur engagement sur ces questions.⁶

Bauern leiden unter Hitze

Landwirtschaft

Die **Bauern litten im Sommer 2018 unter der Hitze** und der anhaltenden Trockenheit. Der SBV kündigte deshalb unter Markus Ritter (cvp, SG) an, vom Bund Entschädigungszahlungen zu fordern, sollte sich der Klimawandel verschlimmern, wie der «Blick» berichtete. Jürg Grossen (glp, BE), dessen Partei sich etwa für eine Lenkungsabgabe auf Treibstoffen im Strassenverkehr und in der Zivilluftfahrt einsetze, so die Zeitung weiter, könne aber der Forderungsliste des SBV wenig abgewinnen. Denn stets seien es die Bauernvertreterinnen und -vertreter sowie die «selbsternannte Bauernpartei SVP» gewesen, welche Anliegen im Parlament zur Bekämpfung des Klimawandels vehement abgelehnt hätten. Dies, obwohl doch gerade die Bäuerinnen und Bauern beispielsweise kaum von einer erhöhten Flugsteuer betroffen wären, weil diese «sowieso nicht in der ganzen Welt herumjetten», so Grossen weiter. Die

Landwirtschaft sehe er daher in gewissen Anliegen der GLP als potenziellen Partner, doch «erst wenn Bauernvertreter mithelfen, die Ursachen des Klimawandels wirksam zu bekämpfen», sei auch er dazu bereit, die Bäuerinnen und Bauern stärker zu unterstützen.⁷

L'USP annonce vouloir lutter contre le réchauffement climatique

Landwirtschaft und Umweltschutz

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 12.07.2019
KAREL ZIEHLI

L'agriculture occupe une place particulière lorsqu'on se penche sur la question climatique. En plus d'être la quatrième émettrice de gaz à effet de serre (à hauteur de 14 pour cent, derrière les transports, l'industrie et les ménages), elle est touchée de plein fouet par les modifications climatiques. Qu'il s'agisse de la grêle, des épisodes de gel au printemps ou des sécheresses successives, telle que celle subie en 2018, le monde agricole doit faire face aux aléas climatiques, qui ne feront que se renforcer avec le temps. En réaction à l'été caniculaire subi une année auparavant, **L'USP** a organisé une conférence de presse pour clarifier sa position. Lors de cette conférence de presse, elle **a annoncé vouloir lutter contre le réchauffement climatique**. Alors que par le passé, le président de l'USP, Markus Ritter (centre, SG), demandait aux autorités que les agricultrices et agriculteurs touchent à l'avenir des compensations financières en cas d'aggravation du réchauffement climatique, cette année, la conférence de presse s'est principalement concentrée sur les efforts à entreprendre par le monde agricole. Ainsi, l'impact des ruminants semble être la principale épine dans le pied de la paysannerie, et pour en réduire sa portée, différentes idées émergent, telles que des compléments alimentaires destinés aux bovins permettant de réduire la production de méthane, le prolongement de la vie des vaches laitières ou la sélection de vaches peu émettrices de gaz à effet de serre. D'autres possibilités s'offrent aux agricultrices et agriculteurs, comme la valorisation du lisier et du fumier pour en faire du biogaz, de l'électricité ou de la chaleur par un processus de fermentation. A côté de cela, le monde agricole se doit de mettre en place une série de dispositifs afin de s'adapter aux nouvelles conditions, qu'il s'agisse des systèmes d'irrigation, de la culture de variétés moins gourmandes en eau ainsi que d'autres sortes végétales moins conventionnelles mais plus adaptées aux nouvelles conditions, telles que le sorgho, le soja ou le millet ou du recours à l'agroforesterie, une technique encore peu pratiquée en Suisse. La souscription à une assurance contre les pertes de récolte et un soutien financier de la Confédération à cet égard ont également été présentés dans le catalogue des mesures à appliquer. Finalement, il a été précisé que bien que l'agriculture soit émettrice de gaz à effet de serre, un bilan global des domaines devrait être effectué, car certaines des plantes cultivées – notamment fourragères – permettent une absorption du CO₂ et un stockage de ce dernier dans l'humus.

Bien que le président du l'USP plaide pour une Loi sur le CO₂ ambitieuse, il n'a pas manqué de rappeler que tout le monde doit fournir un effort et pas seulement le monde agricole. Cette position tranche avec celle que l'organisation agricole défendait en 2016 dans le cadre de la consultation sur la politique climatique, comme le fait remarquer le St. Galler Tagblatt. Pour l'USP, les objectifs de la Confédération étaient alors vus comme « très ambitieux ». Pour le journal saint-gallois, la position de Markus Ritter est délicate, une partie du monde paysan étant proche de l'UDC, un parti qui combat toute politique climatique progressiste. Dans les médias, on a pu, par exemple, entendre l'agriculteur et conseiller national Marcel Dettling (SZ) affirmer, lors de la sécheresse de 2018, « Ich lebe lieber in wärmeren Zeiten », ou encore le président du parti national, Albert Rösti (BE) qui, au même moment, estimait tout à fait normal qu'il fasse chaud en été. Toutefois, d'autres voix émergent au sein du parti agrarien, à l'image des agriculteurs Markus Hausammann (TG) et Erich von Siebenthal (BE), qui ont tous deux indiqué, dans les médias, leur soutien à la Loi sur le CO₂. Ne voulant pas s'exprimer directement sur la position de l'UDC, Markus Ritter a tout de même affirmé que celui qui ne s'est pas rendu compte du réchauffement climatique de 2018 n'est pas paysan.⁸

Nouveau mouvement alliant paysan.ne.s et activistes du climat

Landwirtschaft und Umweltschutz

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 22.02.2020
KAREL ZIEHLI

Un nouveau mouvement alliant paysan.ne.s et activistes du climat a vu le jour. Sous le nom «Agriculture du futur», ce collectif, constitué notamment du WFF, de Pro Natura, de Greenpeace, d'Uniterre, de l'Association des petits paysans et des activistes du climat, a organisé une manifestation dans la capitale fédérale à laquelle pas moins de 4'500 personnes ont participé. Le slogan scandé par les manifestant.e.s, «L'alimentation est politique», était directement dirigé contre la nouvelle mouture de la Politique agricole 22+ qui ne va pas assez loin à leur goût. En effet, le collectif appelle à une politique agricole plus solidaire, moins polluante, qui protège les écosystèmes et qui lutte plus activement contre le gaspillage des ressources. Selon «Agriculture du futur», le système agricole actuel aurait comme objectif premier de générer du profit pour les géants de l'agroalimentaire et non de nourrir la population avec des denrées alimentaires saines et accessibles à toutes et tous. Le mouvement a profité de cette manifestation pour publier sa «Vision 2030» qui propose une transformation radicale du système agricole et alimentaire actuel. Mais les revendications portées par «Agriculture du futur» trouvent des échos, au mieux, mitigés au sein des autres organisations paysannes. Ainsi en est-il de l'Association des femmes paysannes vaudoises qui, bien que louant les objectifs affichés, estime que la population et le monde agricole ne sont pas prêts pour de tels changements abrupts. Des pertes de rendement sont redoutées. Du côté de l'USP, on considère que les fermes sont déjà à taille humaine et qu'une agriculture 100 pour cent biologique ne répondrait pas aux demandes du marché, comme le rappelle Jacques Bourgeois (plr, FR), président de l'Union Suisse des Paysans.⁹

Arrêter les subventions des engins agricoles polluant (Mo. 18.4261)

Landwirtschaft und Umweltschutz

MOTION
DATUM: 17.12.2020
KAREL ZIEHLI

Jürg Grossen (pvl, BE) aurait souhaité **«en finir avec les subventions des engins agricoles polluants»**, en supprimant le remboursement des impôts sur les huiles minérales dont bénéficie actuellement le monde paysan. Il aurait préféré une solution reposant sur les paiements directs. S'appuyant sur des chiffres révélés par le Tagesanzeiger qui estime les montants remboursés à CHF 65 millions ainsi que sur un rapport du Contrôle fédéral des finances (CDF) qui considère que ce mécanisme est dépassé, le parlementaire bernois n'a pas réussi à convaincre une majorité de ses collègues. La motion a, en effet, été refusée par 100 voix contre 82 et 3 abstentions, les réticentes venant des groupes du Centre, du PLR et de l'UDC. Le conseiller fédéral Ueli Maurer avait auparavant appelé les membres du Conseil national à écarter le texte, celui-ci étant en avance sur son temps, les alternatives (tracteurs électriques, etc.) n'étant pas au point. Il a également tenu à préciser que le Conseil fédéral était conscient du problème et y travaillait.¹⁰

Des chercheuses et chercheurs d'Agroscope ont découvert que les cultures extensives absorbent plus de carbone

Landwirtschaft und Umweltschutz

STUDIEN / STATISTIKEN
DATUM: 07.01.2021
KAREL ZIEHLI

Dans la lutte contre le réchauffement climatique, l'agriculture a son rôle à jouer, notamment au travers de la capture du CO₂ dans les sols par le système racinaire des plantes. Alors qu'Agroscope parlait de l'hypothèse que les méthodes de culture intensives et conventionnelles (de blé, de maïs, etc.) absorbaient plus de CO₂ que les méthodes de culture biologiques et extensives – de par une plus grande densité de biomasse au mètre carré – des essais menés à long terme réfutent cette idée. En effet, les chercheuses et chercheurs d'Agroscope ont découvert que **les systèmes de**

cultures extensifs intègrent plus de carbone dans les sols qu'estimé jusqu'à présent. Bien que possédant une biomasse aérienne en moyenne inférieure, les cultures extensives montrent des apports en carbone équivalents voire supérieurs aux cultures conventionnelles, de par un système racinaire plus important. Selon le centre de compétence de la Confédération pour la recherche agronomique, ces résultats «soulignent le potentiel des systèmes extensifs tels que l'agriculture biologique pour augmenter l'apport de carbone dans le sol via les racines et ainsi atténuer le changement climatique.» Ces études ont ainsi permis aux autorités d'ajuster l'inventaire suisse des émissions de gaz à effet de serre, qui permet de contrôler le respect des objectifs climatiques du pays.¹¹

Changer le mélange des fourrages pour limiter les émissions de méthane

Landwirtschaft und Umweltschutz

Lorsque l'on se penche sur les secteurs émettant le plus de gaz à effet de serre en Suisse, on s'aperçoit que l'agriculture est responsable de 14 pour cent des émissions indigènes. Une part importante (46 pour cent) est due à l'élevage bovin, ces animaux étant de véritables «machines à fabriquer du méthane» – pour reprendre les propos du journal La Liberté – un puissant gaz à effet de serre. Toutefois, à la différence du CO₂ qui reste quelques 100 années dans l'atmosphère avant de se dégrader, le méthane n'y reste que 30 ans, ce qui permettrait, en cas de mesures ciblant ce gaz, d'avoir un impact plus rapide sur le réchauffement climatique selon les experts du GIEC. 30 décideuses et décideurs politiques se sont ainsi engagés, lors de la COP 26 à Glasgow, à réduire leurs émissions de méthane de 30 pour cent d'ici à 2030. Les solutions trouvées dans le secteur agricole suscitent donc un intérêt certain. Des agriculteurs.trices et chercheuses.eurs ont ainsi démontré qu'un **changement dans l'alimentation des bovins pouvait contribuer à limiter les émissions de méthane.** L'ingestion de certaines algues, d'herbes appartenant aux légumineuses, de plantain, d'ail ou encore de lin aurait un tel effet bénéfique. Il serait ainsi possible de réduire, par l'ajout de compléments alimentaires, de 10 à 15 pour cent les émissions de méthane dues à la rumination. Une autre solution réside dans le prolongement de la vie des vaches, le temps que mettent de nouvelles vaches laitières pour arriver à maturité étant ainsi économisé; une incitation économique est d'ores et déjà prévue par les autorités à cet égard. Agroscope étudie également la possibilité de sélectionner des races de vaches peu émettrices de ce gaz, tandis que d'autres considèrent l'élevage de vaches à double attitude (pour la production laitière et de viande) alors que ces deux filières sont aujourd'hui généralement distinguées.

Pour des organisations telles que Greenpeace, la solution la plus efficace réside toutefois dans la réduction de la consommation de produits carnés et laitiers, suivant ainsi les constats mis en lumière par le GIEC qui estime que les réductions de gaz à effet de serre pourraient atteindre les 15 pour cent d'ici à 2050 si la population mangeait moins de viande rouge et plus de produits d'origine végétale.¹²

Réserve climatique pour le secteur vitivinicole (lv.pa. 22.405)

Agrarprodukte

Réagissant à une initiative parlementaire sur la protection des vins suisses (lv. pa. 21.461) – depuis retirée – du député Benjamin Roduit (centre, VS), la CER-CN a déposé une initiative parlementaire pour instaurer des **réserves climatiques pour le secteur vitivinicole**, ainsi qu'une motion pour renforcer la promotion des vins suisses. Les vigneronnes et vignerons pourraient ainsi récolter une quantité de raisin par mètre/carré « supérieure au quota cantonal, mais inférieure au rendement maximum fédéral prévu pour les vins bénéficiant du label AOC ». Ce n'est pas la première fois que ce sujet résonne dans les couloirs du Parlement, bien que la dernière tentative en date ait finalement été classée car non traitée par les chambres.

Prenant le contre-pied de la CER-CN, une large majorité (8 voix contre 2 et 2 abstentions) de la Commission de l'économie et des redevances du Conseil des Etats (CER-CE) s'est, quant à elle, opposée au texte, redoutant que cela crée une surcharge

GESELLSCHAFTLICHE DEBATTE
DATUM: 22.11.2021
KAREL ZIEHLI

PARLAMENTARISCHE INITIATIVE
DATUM: 22.02.2022
KAREL ZIEHLI

administrative et estimant que les cantons ont d'ores et déjà la possibilité de constituer des réserves climatiques. L'initiative parlementaire retourne donc dans les mains de la CER-CN.¹³

PARLAMETARISCHE INITIATIVE
DATUM: 24.05.2023
KAREL ZIEHLI

La commission de l'économie et des redevances du Conseil national (CER-CN) tient à son initiative parlementaire visant à instaurer des **réserves climatiques pour le secteur vitivinicole**. Par 14 voix contre 7 et 4 abstentions, elle a décidé de **soumettre ce projet à sa chambre**, contre l'avis de sa commission sœur.¹⁴

PARLAMETARISCHE INITIATIVE
DATUM: 21.09.2023
KAREL ZIEHLI

Le Conseil national a décidé, à une large majorité de 112 voix contre 47 et 24 abstentions, de suivre sa commission et de **soutenir l'instauration de réserves climatiques pour les vigneron.ne.s**. Représentant la CER-CN, Olivier Feller (plr, VD) a expliqué que si la commission tenait tant à ce texte, c'est parce que l'Administration fédérale a confirmé qu'un changement de loi au niveau fédéral était nécessaire pour permettre aux cantons d'autoriser l'instauration de réserves climatiques. Les membres de la commission sœur auraient ainsi été mal informés, d'où leur refus d'entrer en matière. En modifiant la loi, les viticultrices et viticulteurs pourraient récolter plus de raisins les bonnes années pour pouvoir ensuite égaliser avec les mauvaises années de récolte. Aujourd'hui, une limite du nombre de kilos de raisin récolté par mètre carré est fixée dans l'ordonnance fédérale ; limite que les cantons n'ont pas le droit de dépasser. Sans succès, la minorité défendue par Prisca Birrer-Heimo (ps, LU) a dénoncé une mesure qui mènera à une surproduction de vin et à une demande future des milieux concernés d'aides fédérales pour écouler la production. Elle dénonce ainsi une manœuvre bien connue sous la coupole, qu'elle dit avoir eu l'occasion d'observer à de nombreuses reprises depuis son arrivée au Parlement il y a de cela 13 ans. De plus, les cantons ont aujourd'hui déjà le pouvoir d'augmenter la limite de kg/m² de raisin. Les soutiens au texte se comptent parmi tous les groupes, mais seule l'UDC a voté en bloc en faveur de l'initiative parlementaire. Les abstentions sont venues majoritairement des élu.e.s vert.e.s qui constituent 18 des 24 abstentionnistes.¹⁵

PARLAMETARISCHE INITIATIVE
DATUM: 11.03.2024
KAREL ZIEHLI

Le Conseil des Etats était amené à se prononcer sur la possibilité donnée au monde vitivinicole de **constituer des réserves climatiques viticoles**. La Commission de l'économie et des redevances de la chambre haute (CER-CE) s'était prononcée une première fois contre ce texte; une position que la majorité des membre de la commission ont conservée malgré un large soutien au Conseil national. Selon le rapporteur de majorité, Martin Schmid (plr, GR), il n'y a aucune nécessité de changer le système actuel, la branche vitivinicole pouvant d'ores et déjà négocier avec les cantons la quantité maximale de raisin par mètre carré que les vigneronnes et vignerons ont le droit de récolter tout en respectant le label AOC. Une acceptation de l'**initiative parlementaire** amènerait de nouvelles questions, dont la problématique de la surproduction en cas d'années successives de bonnes récoltes. Dans ce cas, est-ce qu'il faudra que l'Etat intervienne à nouveau pour écouler les quantités produites en trop, se demande ainsi le rapporteur de commission? C'est par 6 voix contre 1 et 5 abstentions que la CER-CE s'est prononcée contre cette initiative parlementaire. Egalement membre de la commission, la libérale-radical fribourgeoise Johanna Gapany a déposé une proposition individuelle, à la suite de la séance de commission, d'accepter ce texte. D'après elle, le nombre d'abstentions en commission était le signe d'une certaine confusion, qu'elle a dit vouloir clarifier en chambre. Par le biais de cette modification de loi, les cantons pourraient permettre à leurs vigneronnes et vignerons de constituer des réserves lors des années fastes, qui resteraient en cave afin d'utiliser ce vin lors des années de disette. La loi fédérale ne l'autorise aujourd'hui pas. Cet outil permettrait au corps de métier, d'une part, d'être plus résilient économiquement face aux aléas climatiques et, d'autre part, de ne pas céder de part de marché aux vins étrangers en cas d'année plus difficile. Les quotas fédéraux ne seraient pas remis en question et resteraient en vigueur. Tant Carlo Sommaruga (ps, GE) que Beat Rieder (centre, VS) sont intervenus pour soutenir la position de la sénatrice fribourgeoise. Le sénateur thurgovien Jakob Stark (udc, TG) s'est également prononcé en faveur de l'initiative parlementaire, tout en rappelant à la branche que si supplément il y a sur plusieurs années, le Conseil des Etats ne versera pas d'argent pour aider à la valorisation de ces quantités excédentaires. La branche aurait pour responsabilité de s'organiser en conséquence. Finalement, c'est par 24 voix contre 15 et 2 abstentions que la chambre haute a décidé, contre l'avis de sa commission, de **donner suite** à l'initiative parlementaire. Une fois

encore, l'entier de la délégation latine s'est exprimé en faveur de ce texte, alors que Carlo Sommaruga rappelait lors des débats que 85 pour cent du vin helvétique est produit en Suisse romande. La Commission de l'économie et des redevances de la chambre du peuple (CER-CN) est ainsi chargée de rédiger un projet d'acte.¹⁶

Agriculture suisse respectueuse du climat (Mo. 20.3310)

Landwirtschaft und Umweltschutz

MOTION
DATUM: 11.05.2022
CHLOÉ MAGNIN

Avec sa motion, Kilian Baumann (verts, BE) a demandé une **agriculture plus respectueuse du climat**. Dans cette optique, il a proposé de mettre un service de conseil à la disposition des entreprises du monde agricole suisse. Ce service viserait la réalisation de bilans énergétiques personnalisés pour les entrepreneur.euse.s volontaires afin qu'ils et elles soient informé.e.s et disposent des moyens nécessaires pour agir et rendre leurs entreprises innovantes. Ces mesures devraient permettre de diminuer le niveau d'émissions de gaz à effet de serre de manière significative sans instaurer de nouvelles restrictions. En effet, le secteur de l'agriculture représente environ 13 pour cent des émissions totales suisses et avec les outils que présente la motion, il est estimé que jusqu'à 30 pour cent des émissions pourraient être évitées.

Le Conseil fédéral soutient l'objectif de la motion, soit de réduire les émissions de gaz à effet de serre de la Suisse, mais se positionne contre la motion en argumentant que des mesures sont déjà en réflexion. Ainsi, dans le cadre de la PA22+, le message relatif à l'évolution future de la politique agricole à partir de 2022, un plan d'action est en chemin. Cette procédure prévoit de durcir certaines législations ainsi que de développer des incitations financières ciblées pour qu'en 2025 les émissions de gaz à effet de serre soient 10 pour cent plus basses qu'en 2015 et qu'en 2050, afin que l'objectif zéro émission nette soit atteint.

La **motion** a été **refusée** par 101 voix contre 83 et 3 abstentions, n'ayant obtenu que le soutien du camp rose-vert et de trois député.e.s du Centre.¹⁷

Promouvoir les machines et les méthodes agricoles respectueuses de l'environnement (Mo. 21.4383)

Landwirtschaft und Umweltschutz

MOTION
DATUM: 14.06.2022
KAREL ZIEHLI

Werner Salzmann (udc, BE) propose que **les machines et les méthodes agricoles respectueuses de l'environnement soient promues par la Confédération** par l'octroi de prêts à fonds perdu ou de crédits d'investissement. Il fait le constat que des machines et systèmes informatiques permettant, par exemple, de réduire massivement l'usage de pesticides et d'engrais existent aujourd'hui sur le marché, mais que les agricultrices et agriculteurs ne peuvent pas se les payer, au vu de leur prix. Afin d'atteindre les objectifs environnementaux, fixés notamment par l'initiative parlementaire 19.475, l'agrarien bernois estime nécessaire d'encourager, par des mesures financières, le milieu agricole à changer ses machines pour de nouveaux modèles innovants. Actuellement, la Loi sur l'agriculture (LAgr) ne permet de tels prêts à fonds perdu ou crédits d'investissement que pour les achats collectifs de machines.

Sans s'opposer sur le principe à un tel mécanisme, le Conseil fédéral, par la voix de son ministre de l'agriculture Guy Parmelin, a précisé que ce volet était traité dans la Politique agricole 22+ (PA 22+) et qu'il serait certainement plus rapide de passer par cette voie-ci, plutôt que par le biais d'une motion pour modifier la LAgr. De son côté, Werner Salzmann a mis en garde ses collègues contre un possible refus de la PA 22+ qui enterrerait pour quelques années les doléances exposées dans sa motion, d'où la nécessité de l'adopter. Une nette majorité du Conseil des Etats (31 voix pour contre 7) s'est laissée séduire par les arguments de ce dernier, sa motion étant même soutenue par des membres de l'ensemble des partis représentés à la chambre haute.¹⁸

Le conseiller aux Etats Werner Salzmänn (udc, BE) a déposé une **motion visant à promouvoir les machines et les méthodes agricoles respectueuses de l'environnement**. Après avoir séduit les sénateurs et sénatrices, la motion a été débattue à la chambre basse lors de la session d'automne 2022. D'abord, la rapporteuse de la Commission de l'économie et des redevances du Conseil national, Sophie Michaud-Gigon (vert-e-s, VD), a exposé l'avis de la majorité de la commission qui se positionne en faveur du rejet de la motion, argumentant qu'un nouveau processus législatif retarderait la résolution de cette demande, alors que la PA 22+ est déjà en discussion et pourrait prendre en compte cette motion. Pour sa part, le rapporteur de la minorité, l'élu zurichois Marcel Dettling (udc, ZH), a plaidé en faveur de la motion, soulignant l'importance de cette mesure en raison des réductions nécessaires dans l'utilisation des pesticides et des nutriments, ainsi que des objectifs environnementaux fixés par le Parlement. Ce dernier a également rappelé que la législation en vigueur ne permettait pas au gouvernement fédéral de cofinancer ces machines, et que la mise en œuvre dans la PA 22+ restait incertaine.

Lors du vote, la motion a été **rejetée par le Conseil national** par 90 voix (le Parti socialiste et les Vert'libéraux ont voté à l'unanimité contre, soutenus par la majorité des élu.e.s Vert-e-s et PLR), contre 80 (l'UDC en bloc et la majorité du groupe du Centre sauf un élu) et 13 abstentions.¹⁹

Un label CO2 pour les denrées alimentaires non transformées (Po. 22.4275)

Landwirtschaft und Umweltschutz

Avec le soutien du parti Vert'libéral, de la gauche et d'une majorité des parlementaires du groupe du Centre, le postulat de la CSEC-CN qui demande d'analyser l'opportunité d'introduire **un label CO2 pour les denrées alimentaires non transformées** a été accepté (97 voix contre 72 et 2 abstentions). La commission a déposé ce postulat en réponse à la position du Conseil fédéral quant à la Mo. 19.3048 Bourgeois (plr, FR) – motion classée car non traitée par les chambres –, qui demandait que les produits importés fussent labellisés selon leur mode de transport. Le Conseil fédéral critiquait alors la seule prise en compte du mode de transport pour estimer l'impact climatique des aliments.

Traiter les denrées alimentaires importées de manière discriminée par rapport aux produits indigènes aurait également posé problème d'un point de vue des accords commerciaux internationaux. La CSEC-CN propose donc, d'une part, que l'ensemble des produits non transformés – indigènes et importés – soient pris en compte et que les modes de production, en plus du transport, soient considérés pour le calcul de ce score climatique, comme l'a expliqué la rapporteuse francophone de commission, Céline Weber (pvl, VD). La mise en place d'un tel label permettrait aux consommatrices et consommateurs de devenir des «consommacteurs», selon la députée vaudoise, qui considère que cette mesure s'inscrit parfaitement dans la Stratégie climatique à long terme de la Confédération. Une série d'exceptions seraient toutefois admises, la majorité de la commission étant bien consciente qu'un tel système ne peut pas s'appliquer aux petites structures (à l'image de la vente directe). Défendant la minorité de la commission, Martin Haab (udc, ZH) considère que les consommatrices et consommateurs sont aujourd'hui déjà submergés par les informations présentes sur les emballages. Avec une pointe de sarcasme, il a proposé qu'une seule étiquette ne soit obligatoire sur les produits, avec inscrit en rouge: «Bitte Hirn einschalten, bevor Sie dieses Produkt kaufen.» De plus, selon l'élu zurichois, un tel calcul serait trop complexe à mettre en œuvre, alors qu'il suffirait d'acheter régional et de saison pour respecter le principe de durabilité.

Alain Berset, pour le Conseil fédéral, a justifié le soutien des autorités à cette proposition en rappelant qu'il ne s'agit que d'un postulat et non d'une motion et que cela permettrait de clarifier les nombreuses questions autour de ce sujet. Il s'agirait éventuellement de faire en sorte que les pratiques en la matière d'ores et déjà appliquées par certains détaillants soient unifiées. Le **postulat** ayant été **accepté**, le Conseil fédéral est chargé de présenter un rapport sur cette question.²⁰

Stratégie climat pour l'alimentation et l'agriculture 2050

Landwirtschaft und Umweltschutz

VERWALTUNGSAKT
DATUM: 20.08.2023
KAREL ZIEHLI

Le Conseil fédéral a publié sa nouvelle **stratégie climat pour l'agriculture et l'alimentation**, que l'Administration fédérale élaborait depuis 2021. Pas moins de trois offices étaient impliqués dans ces travaux – l'OFAG, l'OFEV et l'OSAV –, afin de s'assurer d'une mise en place transversale et exhaustive de cette stratégie. La précédente mouture datait de 2011, son renouvellement s'inscrit dans «le prolongement de la Stratégie pour le développement durable 2030 du Conseil fédéral et s'appuie sur les principes du rapport sur l'orientation future de la politique agricole de 2022 et de la Stratégie climatique à long terme de la Suisse». Pour cela, la Confédération ne veut plus se focaliser uniquement sur l'agriculture mais veut considérer la chaîne agro-alimentaire dans son ensemble. Dans son communiqué de presse, le Conseil fédéral rappelle que les secteurs agricoles et agroalimentaires sont à la fois vulnérables face aux changements climatiques mais également des acteurs clés pour réduire les émissions de gaz à effet de serre.

Trois objectifs ont été fixés pour 2050 : le taux d'autosuffisance alimentaire ne doit pas passer en dessous de 50 pour cent, tout en produisant de manière durable; l'empreinte carbone de la population concernant l'alimentation doit diminuer de deux tiers, en privilégiant une nourriture saine et équilibrée; l'agriculture doit réduire de 40 pour cent ses émissions de gaz à effet de serre par rapport à 1990. Pour atteindre ces objectifs, plus de 50 mesures sont listées dans la stratégie, qui touchent à tous les maillons de la chaîne. Les plus débattues concernent notre manière collective de nous alimenter. Les autorités préconisent ainsi de se tourner vers une alimentation respectant la pyramide alimentaire, ce qui aurait comme conséquence une réduction de la consommation de viande et une augmentation de la consommation de légumineuses et de légumes, amenant le Blick à titrer à propos de cette nouvelle stratégie «Der Bund will uns das Fleisch madig machen». Parmi les autres mesures promulguées par la Confédération, la volonté de réduire les surfaces d'assolement dédiées au fourrage pour les consacrer à l'alimentation humaine, alors que 60 pour cent des terres fertiles sont utilisées à cet effet aujourd'hui. Sur les importations, les autorités fédérales souhaitent prioriser les produits plus écologiques. Cette vision d'ensemble ne plait pas à tout le monde, le directeur de l'USP, Martin Rufer, déclarant ainsi dans le Blick «Wir wollen keine Umerziehung durch den Staat». Le directeur de l'OFAG, Christian Hofer, s'est défendu de vouloir instaurer de nouvelles règles et interdictions pour dicter le comportement des gens. Selon lui, la stratégie climat pour l'agriculture et l'alimentation repose sur des campagnes de sensibilisation et la mise en place de formations complémentaires pour les personnes travaillant dans ce domaine. Certaines mesures, d'ores et déjà en place, à l'image du plan d'action contre le gaspillage alimentaire, joueront également un rôle important dans la réduction de l'empreinte carbone. À l'inverse de l'USP, plusieurs associations ont critiqué des mesures insuffisantes pour amorcer un véritable tournant vers un système alimentaire et agricole durable.²¹

Une étiquetage carbone pour les aliments (Po. 21.4222)

Landwirtschaft und Umweltschutz

POSTULAT
DATUM: 18.09.2023
KAREL ZIEHLI

La verte/libérale zurichoise Barbara Schaffner souhaite que le Conseil fédéral analyse l'opportunité de **labelliser les aliments selon leur impact climatique**. Elle estime en effet qu'avec cette information et cette transparence, consommatrices et consommateurs pourraient avoir une plus grande conscience de leurs achats, selon le principe de la responsabilité individuelle. Par la voix d'Albert Rösti, le Conseil fédéral s'est dit opposé à ce **postulat**, faisant remarquer que le Parlement a d'ores et déjà adopté un texte similaire (Po. 22.4275) et que l'OFAG se penche actuellement sur l'opportunité de créer des conditions cadres pour un label climatique facultatif. Le **Conseil national** a suivi l'avis du Conseil fédéral et a **rejeté**, par 102 voix contre 81, le postulat Schaffner. Sans surprise, les partis du Centre, du l'UDC et du PLR s'y sont opposés.²²

Pour une meilleure exploitation du photovoltaïque dans le secteur agricole (Po. 22.3116)

POSTULAT
DATUM: 20.09.2023
KAREL ZIEHLI

Landwirtschaft und Umweltschutz

Thomas Rechsteiner (centre, AI) estime que la production d'électricité photovoltaïque pourrait être plus amplement encouragée dans le **secteur agricole**, malgré de récentes adaptations et travaux à ce sujet au niveau fédéral (notamment dans le cadre du «Mantelerlass» et d'une modification de l'ordonnance sur l'aménagement du territoire (OAT)). Il demande donc au Conseil fédéral de rédiger un rapport qui se pencherait sur les mesures concrètes qui permettraient d'exploiter à son plein potentiel l'«agrivoltaïsme», soit la production d'énergie photovoltaïque en milieu agricole, alors que la stratégie climatique suisse exige une augmentation de la production d'électricité pour atteindre le zéro émission en 2050. A l'heure actuelle seules 10 à 15 pour cent des granges et autres bâtisses agricoles sont pourvues de panneaux solaires. Malgré l'opposition du Conseil fédéral, pour qui ce **postulat** est superflu au vu des actions entreprises en la matière, une large majorité du **Conseil national** a décidé de **soutenir** la proposition de l'élu centriste (118 voix contre 60 et 9 abstentions). Seuls des membres de l'UDC et du PLR s'y sont opposés.²³

1) Stratégie Sélection végétale 2050_ OFAG

2) Communiqué de presse de l'OFAG du 03.06.2019

3) AB NR, 2018, S.1153; Motion Hausammann_18.3144

4) AB SR, 2018, S. 958; SGT, 7.12.18

5) FF, 2020 (p. 3851 ss.)

6) BU, 23.7.18; LZ, 30.7.18; NF, TA, TG, 4.8.18; 24H, NZZ, 6.8.18; 24H, AZ, NZZ, TA, 7.8.18; 24H, AZ, SGL, SGT, SN, TA, 8.8.18; NWZ, 9.8.18; TZ, 10.8.18; NF, 11.8.18; SGL, 14.8.18; Blick, TZ, 24.8.18; TG, 19.9.18; BaZ, 26.9.18

7) Blick, 6.8.18

8) LT, NF, NZZ, SGT, 12.7.19; So-Bli, 14.7.19; Blick, 17.7.19

9) Agriculture du futur: Vision 2030; RTS: Activistes du climat et agriculteurs manifestent ensemble à Berne; AZ, LT, 19.2.20; WoZ, 20.2.20; LT, 24.2.20; WoZ, 26.3.20

10) AB NR, 2020, S. 2671 ff.

11) Communiqué de presse d'Agroscope du 07.01.2021; Hirte et al. (2018). Below ground carbon inputs to soil via root biomass and rhizodeposition of field-grown maize and wheat at harvest are independent of net primary productivity; Hirte et al. (2021). Enhanced root carbon allocation through organic farming is restricted to topsoils

12) 24H, 22.11.21; TA, 27.7.21; NWZ, 2.9.21; AZ, 1.10.21; Lib, 22.11.21

13) Communiqué de presse CER-CE du 17.1.23; Communiqué de presse CER-CN du 23.2.22; Communiqué de presse CER-CN du 24.5.23; Communiqué de presse CER-CN du 24.5.23

14) Communiqué de presse CER-CN du 24.5.23

15) AB NR, 2023, S.1854 ff.

16) AB SR, 2024, S.190 ff. ; NZZ, 13.3.24

17) AgroCO2ncept Flaachthal ; BO, CN, 2022, p. 772

18) AB SR, 2022, S.522

19) BO CE, 2022, p.1821; Communiqué de presse CER-CN du 17.8.22

20) AB NR, 2023, S.840 ff.

21) Communiqué de presse CF du 5.9.23; Stratégie Climat pour l'agriculture et l'alimentation 2050, Partie 1; Stratégie Climat pour l'agriculture et l'alimentation 2050, Partie 2; Blick, 21.8.23; 24H, AZ, CdT, Lib, NZZ, TA, 6.9.23; AZ, 7.9.23; Lib, 20.9.23

22) AB NR, 2023, S.1713

23) AB NR, 2023, S.1809 f.